



Le 4 mai 2021

Office de consultation publique de Montréal

Objet: Appui du Conseil des Infrastructures au Projet de redéveloppement du bâtiment La Baie

Chères/Chers Commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM),

Je vous écris aujourd'hui, à titre de président bénévole du conseil d'administration du Conseil des infrastructures (ci-après le Conseil), pour offrir notre plein appui au projet de redéveloppement du bâtiment La Baie sis au 585, rue Sainte-Catherine Ouest, la principale artère commerciale du centre-ville de Montréal.

Le Conseil, organisme à but non lucratif pan-canadien, est voué depuis sa création il y a plus d'une décennie à la promotion de l'excellence dans la réalisation de projets d'infrastructures majeurs sur notre territoire. Notre cinquantaine de membres sont des experts reconnus dans des métiers aussi variés que ceux de la construction, de l'ingénierie, de l'urbanisme, de l'architecture ou du conseil juridique et financier dans le domaine des infrastructures. Ils exercent leur métier tant au Québec, à la grandeur du Canada qu'à l'international.

Au cours des dix dernières années, le Conseil a notamment consacré beaucoup de ses énergies à la valorisation de l'architecture dans les grands projets d'infrastructures du Québec.

À titre d'exemple, nous avons eu le privilège de rencontrer les architectes de renommée internationale Poul Ove Jensen et Santiago Calatrava dans leurs ateliers respectifs à Copenhague et New York et de les accueillir par la suite à Montréal.

La valorisation de l'architecture et son intégration au processus d'approvisionnement par les donneurs d'ordre du secteur public et parapublic a été et demeure encore plus que jamais une priorité du Conseil. Nous avons eu l'occasion d'organiser dans le cadre de notre Grand Forum annuel de 2017, 2018 et 2019 des présentations sur ce thème auxquelles l'architecte Anik Shooner de la firme Menkès Shooner Dagenais LeTourneux a participé comme conférencière.



Dans le cadre du processus d'approvisionnement du nouveau Pont Champlain, désormais désigné comme le Pont Samuel-De-Champlain, le Conseil était fier de collaborer avec le Gouvernement du Canada pour tenir des séances d'information.

A Montréal, nous croyons important de miser sur la réalisation de projets d'envergure comme celui du Redéveloppement de La Baie qui fait montre de qualité architecturale (juste équilibre entre la conservation et la restauration du patrimoine architectural et construction d'une tour moderne magnifique adjacente), de respect de l'environnement (certification LEED visée), de connectivité aux réseaux de transports en commun (projet TODet liens avec le métro de Montréal et l'éventuel REM) entre autres.

J'espère que cette lettre d'appui contribuera à enrichir votre évaluation du projet de grande qualité comme celui du redéveloppement de La Baie.

Veuillez accepter mes sincères salutations et nous demeurons à votre disposition pour participer à cette consultation.

Vincent Joli-Coeur
Président du conseil d'administration

- C.c. Madame Danielle **Casara**, *Présidence de commission (OCPM)*
Madame Suzann **Méhot**, *Commissaire ad hoc (OCPM)*
Monsieur **Jean Caouette**, *Commissaire ad hoc (OCPM)*
Monsieur **Reinaldo De Freitas**, *Analyste (OCPM)*



CONSEIL DES
INFRASTRUCTURES

Vincent Joli-Coeur
Président du conseil d'administration